

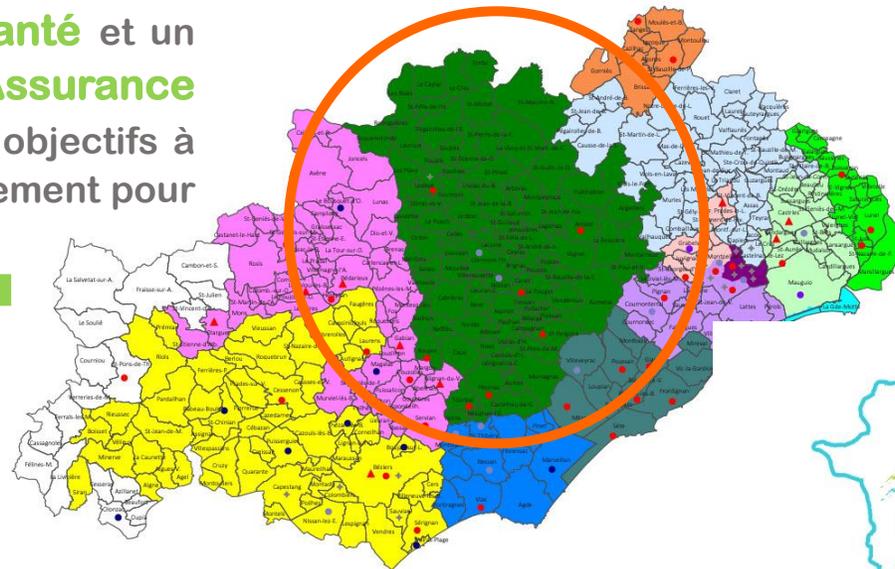
La **CPTS Centre Hérault**, c'est une **association de libéraux de santé** (médecins, infirmiers, pharmaciens, infirmiers, kinés, orthophonistes, sage-femmes, etc. qui ont choisi de travailler ensemble à **l'amélioration de l'accès aux soins de tous sur un territoire** clairement identifié.

Cet engagement se traduit par un **projet de santé territorial validé par l'Agence Régionale de Santé** et un **contrat signé avec l'Assurance Maladie**, qui détermine des objectifs à atteindre et assure un financement pour y parvenir.

**Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** : un nouveau mode **d'organisation** et de **coordination** des **professionnels** sur un **territoire**, pour **répondre à un besoin en santé** et **améliorer la prise en charge de la population**.

Les **6 missions de la CPTS** sont :

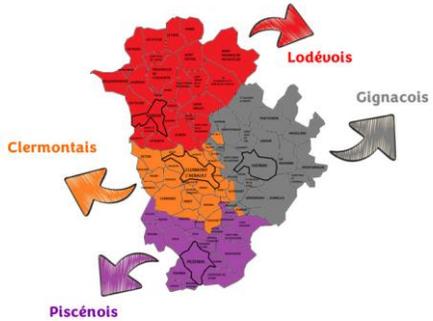
- l'amélioration de **l'accès aux soins**
- l'organisation de **parcours de soins pluriprofessionnels**
- le développement d'actions territoriales de **prévention**
- L'organisation de la **réponse aux crises sanitaires exceptionnelles**
- le développement de la **qualité** et de la **pertinence des soins**
- l'accompagnement des professionnels de santé**



## Contact

4 rue du Mourvèdre 34800 CLERMONT L'HÉRAULT  
[cpts.centre.herault@gmail.com](mailto:cpts.centre.herault@gmail.com)  
04 12 04 01 96

# Le territoire de la CPTS Centre Hérault : 93 communes



## A

ADISSAN  
ANIANE  
ARBORAS  
ARGELLIERS  
ASPIRAN  
AUMELAS  
AUMES

## B

BÉLARGA  
BRIGNAC

## C

CABRIERES  
CAMPAGNAN  
CANET  
CASTELNAU DE GUERS  
CAUX  
CAZOULS D HERAULT  
CELLES  
CEYRAS  
CLERMONT L'HÉRAULT

## F

FONTES  
FOZIÈRES

## G

GIGNAC

## J

JONQUIÈRES

## L

LA BOISSIERE  
LA VACQUERIE ET SAINT  
MARTIN DE CASTRIES  
LACOSTE  
LAGAMAS  
LAUROUX  
LAVALETTE  
LE BOSC  
LE CAYLAR  
LE CROS  
LE POUGET  
LE PUECH  
LES PLANS  
LES RIVES  
LÉZIGNAN LA CÈBE  
LIAUSSON  
LIEURAN CABRIÈRES  
LODÈVE

## M

MÉRIFONS  
MONTAGNAC  
MONTARNAUD  
MONTPEYROUX  
MOURÈZE

## N

NÉBIAN  
NEFFIES  
NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE  
NIZAS

## O

OCTON  
OLMET ET VILLECUN

## P

PAULHAN  
PEGAIROLLES DE L'ESCALETTE  
PÉRET  
PÉZENAS  
PLAISSAN  
POPIAN  
POUJOLS  
POUZOLS  
PUECHABON  
PUILACHER

## R

ROMIGUIÈRES  
ROQUEREDONDE  
ROUJAN

## S

SAINT ANDRÉ DE SANGONIS  
SAINT BAUZILLE DE LA SYLVE  
SAINT ÉTIENNE DE GOURGAS  
SAINT FÉLIX DE L'HÉRAS  
SAINT FÉLIX DE LODEZ  
SAINT GUILHEM LE DÉSERT  
SAINT GUIRAUD  
SAINT JEAN DE FOS  
SAINT JEAN DE LA BLAQUIÈRES  
SAINT MAURICE DE NAVACELLES

Les 77 communes



du

+ 16 communes du  
Piscénois

SAINT MICHEL  
SAINT PARGOIRE  
SAINT PAUL ET VALMALLE  
SAINT PIERRE DE LA FAGE  
SAINT PONS DE MAUCHIENS  
SAINT PRIVAT  
SAINT SATURNIN DE LUCIAN  
SALASC  
SORBS  
SOUBÈS  
SOUMONT

## T

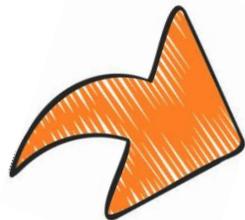
TOURBES  
TRESSAN

## U

USCLAS D'HÉRAULT  
USCLAS DU BOSC

## V

VAILHAN  
VALMASCLE  
VALROS  
VENDÉMIAN  
VILLENEUVETTE



L'Assemblée Générale choisit son Conseil d'Administration, chacun des 10 Collèges qui la composent y est représenté.

Le Conseil de Présidence est élu par les libéraux de santé membres du Conseil d'Administration.

Point d'attention : la diversité professionnelle et territoriale !

## Organisation et gouvernance de la CPTS Centre Hérault

Le projet de la CPTS Centre Hérault est porté par une **Association loi 1901**, l'**ASL-CPTS Centre Hérault**

Son **siège social** est à Clermont l'Hérault

Les membres de l'**Assemblée Générale** sont répartis en **10 Collèges**

**6 Collèges de libéraux de santé** élisent **27 Administrateurs**

**4 Collèges de partenaires** (dont les Collectivités territoriales), **Établissements** sanitaires ou médico-sociaux élisent **9 Administrateurs**

Les 27 membres du Conseil d'Administration libéraux de santé élisent **7 Co-Présidents**, issus des Collèges de libéraux de santé + 1 au titre de l'Exercice coordonné

**1 Référent professionnel de santé libéral** est désigné pour **chacune des 6 missions de la CPTS**

L'animation de la CPTS repose aujourd'hui sur une **Coordinatrice** et une **Secrétaire de coordination**, libérales.

Gouvernance, statuts, règlement intérieur et fonctionnement général **évoluent au fil de la structuration de la CPTS** (soutien juridique, comptable, commissariat aux comptes, renforcement des équipes...)

## Les membres de la CPTS et leur répartition en 10 Collèges

Généralistes (5 au CA)

Infirmiers libéraux ou en pratique avancée (6 au CA)

Autres Spécialistes, Dentistes, Sage Femmes, Orthodontistes (4 au CA)

Pharmaciens, Biologistes (5 au CA)

Libéraux conventionnés avec l'Assurance Maladie : Kinés, Orthophonistes, Podologues, Orthoptistes, Prothésistes, Transporteurs Sanitaires (4 au CA)

Libéraux non conventionnés avec l'Assurance Maladie : Psychomotriciens, Ergothérapeutes, Diététiciens, Psychologues, Sophrologues, Ostéopathes, Enseignants en Activité Physique Adaptée (3 au CA)

Partenaires : Réseaux de santé, Collectivités territoriales, Dispositif d'Appui à la Coordination, (Porteur du) Contrat Local de Santé, Association Asalée, Centres Communaux d'Action Sociale, etc. (3 au CA)

Établissements médico-sociaux, Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, Maisons d'Accueil Spécialisées (2 au CA)

Usagers : collectifs, associations (2 au CA)

Établissements sanitaires, hôpitaux et cliniques (2 au CA)

